
L'ÉCHO du QUÉBEC

Malgré la relégislation de la culture du chanvre au Canada, la situation est loin d'être acquise pour la communauté cannabique du Nouveau Monde. La réglementation n'est pas adéquate et les provisions de graines sont nettement insuffisantes.

Alors que le marché du chènevis semble exclusivement provenir de l'Ontario, certaines variétés demeurent interdites en dépit de leur qualité supérieure. C'est ainsi que, malgré le manque évident de semences, des variétés de chanvre comme la Bialobrzieskie (variété Polonaise) ont été omises de la liste approuvée par le Gouvernement. Il est évident qu'on veut favoriser ainsi un petit groupe d'agriculteurs Canadiens. Quand ce n'est pas les permis qui sont délivrés en retard, c'est carrément les graines qui ne sont pas disponibles ou plutôt non autorisées par une autorité quasi déficiente.

De plus, il n'est pas dit que les permis d'exploitation commerciale seront émis en grand nombre. Là aussi il risque d'y avoir du favoritisme digne de nos feuilletons préférés. A la place d'une industrie florissante, les gouvernements ont créé un commerce défavorisé en suspendant au-dessus de nos têtes une épée de Damoclès.

Voudrait-on séparer les activistes pro-cannabis des partisans du chanvre ?

Au lieu d'une certaine mobilisation entre activistes, une sorte de guerre psychologique s'est installée. Chacun tente, forcé ou non, d'attirer dans sa région ce patrimoine presque oublié. Il ne faut pas se le cacher, c'est en grande partie grâce aux activistes pro-cannabis que le chanvre connaît un renouveau. Ce sont eux qui ont souvent payé le prix fort pour une marchandise en voie d'expansion. Ils ont également mis le chanvre au premier plan lors de manifestations ou de rassemblements. Ces activistes ont donné de leur temps et de l'argent afin de promouvoir le chanvre, ils méritent un minimum de respect.

Pendant que les bureaucrates discutent, les activistes, les commerçants et les cultivateurs de marijuana font face à des peines de prison de plus en plus sévères. Nos maisons sont saisies, nos enfants menacés et nos familles humiliées. L'utilisation de gaz lacrymogène lors d'une perquisition pour quatre petites plantes inoffensives me semble être incroyablement abusif. Et que dire d'un enfant de neuf

mois emprisonné avec ses parents pendant une nuit, sans eau, ni nourriture, sans même le minimum d'hygiène - pas de couches pour le bébé. N'est-ce pas là une violation de la Déclaration des Droits de l'Homme signée par les pays membres de l'ONU ? Un prisonnier de guerre n'a-t-il pas plus de droits que cela ?

C'est ainsi que, par manque de mobilisation, de telles violations continuent d'être perpétrées. C'est également ainsi que les tribunaux du Québec ont déterminé faussement que la culture hydroponique du cannabis augmentait de 20% le taux de THC. La jurisprudence est donc de trente mois de pénitencier pour cette forme de culture au Québec alors qu'à Vancouver le même cultivateur écoperait d'environ une semaine d'emprisonnement.

C'est également ainsi que le président américain Bill Clinton peut affirmer devant le Secrétaire des Nations Unies qu'il y a une réduction de 40% du nombre d'usagers de drogues aux Etats-Unis. C'est également par le mensonge - mensonge qui coûte 17 milliards de dollars par an - qu'il a affirmé être en mesure de réduire la demande de drogues de 50% d'ici dix ans. Reste à voir quelles en seront les répercussions sur le reste de la planète.

Ce mensonge coûte cher. Il coûte également des vies. Le milieu criminel dans lequel nous avons plongé la population est inacceptable. C'est en pointant sur les mauvais coupables qu'un enfant de dix ans a été tué par une explosion à Montréal. Ce climat de violence affecte toute une population et là encore ce n'est pas important. Les bandes de motards criminalisées font partie d'un mouvement international. Elles sont issues de la prohibition et nourries par une incroyable cupidité. [Au Canada, les bandes de Hells Angels et de Rock Machine se livrent une lutte acharnée pour le contrôle du trafic des stupéfiants]. Au plus fort de la guerre, deux bombes par semaine explosaient de part et d'autre. Quand ce n'était pas carrément un homme assassiné par balles dans un petit restaurant de quartier à l'heure du déjeuner. Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Alain Noël

Association Pot d'accord

Siège social : Boutique L'Echologik
829 côte d'Abraham - Québec, Qc G1R 1A4
Tél/Fax +1 418 648 8288
email : potdac@mediom.qc.ca
<http://www.mediom.qc.ca/~potdac>